

COMPTE-RENDU DE LA PREMIERE SESSION DE L'ASSEMBLEE SYNODALE 21 ET 22 NOVEMBRE 2015

Une expérience ecclésiale rare

C'est une expérience ecclésiale rare qu'ont vécue, les 21 et 22 novembre, les 300 délégués à la première session du Synode diocésain. Rassemblés autour de leur évêque, Mgr Michel Santier, ils avaient le visage de notre diocèse : divers, généreux, mobilisés sur la mission. Chacun a bien perçu le caractère exceptionnel de la présence de délégués, hommes et femmes, clercs et laïcs, jeunes et moins jeunes, de toutes les paroisses, services et mouvements... Tandis qu'en la cathédrale de Créteil des groupes de prière se relayaient pour soutenir par la prière et la louange les travaux de l'Assemblée synodale.

Samedi, les quatorze orientations définies dans le cahier synodal ont été travaillées au sein de commissions d'une vingtaine de personnes dans un esprit d'écoute, de respect et de très grande bienveillance. Dimanche, les trois articles retenus comme prioritaires par chacune des 14 commissions ont été présentés, débattus et votés en séance plénière par l'ensemble des délégués. 37 des 42 articles soumis au vote ont été adoptés aux deux-tiers des voix (66%) requis, dont la décision de faire des enfants et des jeunes la «Grande cause» de notre Eglise diocésaine, adoptée à 97% des suffrages exprimés.

Les vidéos des deux journées de la 1^{ère} session de l'Assemblée synodale sont sur le site du diocèse : <http://catholiques-val-de-marne.cef.fr/vivre/le-synode-diocesain/671-premiere-session-de-l-assemblee-synodale-jour-1>

Intervention de Mgr Jean-Jacques Boyer, Official du Synode

La réunion des délégués synodaux ne constitue pas une assemblée parlementaire. Les délégués, dans un synode diocésain, ne représentent pas les intérêts particuliers des groupes qui les ont élus – paroisses, mouvements, associations, communautés. Ils siègent à l'assemblée en qualité de fidèles du Christ avec en vue le bien du diocèse tout entier. Le synode diocésain en effet, par définition – ce sont les termes mêmes du Code (c460) – a pour fonction d'apporter son concours à l'Evêque diocésain pour le bien de la communauté diocésaine tout entière. Ce n'est donc pas en vue du bien particulier du groupe qui les a élus que doivent intervenir les délégués, mais en vue du bien commun de l'Eglise diocésaine. Chacun s'efforcera donc – en fonction de son expérience évidemment, comment pourrait-il en aller autrement ? – d'aller au-delà de celle-ci, ce que, normalement, la discussion en sous-commission et commission permettra.

Un synode a pour mission de faire entendre à l'évêque l'avis des fidèles non pas catégorie par catégorie, mais toutes catégories confondues : les délégués interviennent à égalité, qu'ils soient laïcs, religieux ou clercs. Dans les échanges et dans les votes, les participants ont voix égale, chaque délégué devant pouvoir exprimer librement son opinion sur les questions discutées. Le fait d'être diacre ou prêtre ne donne aucune prérogative. Tout le monde doit oser s'exprimer, même si c'est pour aller à l'encontre d'une idée à la mode ou pour contredire

ce qu'un autre, clerc, laïc ou religieux, aura pu dire. Enfin, pour faciliter la prise de parole de chacun, il est demandé à ceux qui parlent plus facilement – souvent ce sont les clercs, pas toujours... - de veiller à ne pas abuser de cette facilité.

La discussion en session synodale est libre, comme le dit explicitement le Code de droit canonique (c. 465). On peut donc discuter de tout, être en accord ou pas avec ce qui est proposé – le désaccord fait partie du débat – mais, comme la finalité d'un synode diocésain¹ est d'apporter son concours à l'évêque, dans l'exercice de sa fonction de pasteur de la communauté chrétienne (cf. ICA I, 1), on ne débattrà pas de questions doctrinales ou disciplinaires qui ne relèveraient pas de sa compétence propre ; il y a des domaines en effet qui ne relèveraient pas de sa compétence propre ; il y a des domaines en effet qui relèvent exclusivement de la compétence du Siège Apostolique². Non pas, évidemment, qu'il soit interdit, en soi, d'aborder ces questions-là, et d'ailleurs personne ne s'en prive ; simplement, ce n'est pas à un synode diocésain comme tel de le faire³.

Comme le synode n'est pas un collège avec capacité décisionnelle, les suffrages que vous émettrez tout au long de cette session n'ont pas pour but de parvenir à un accord majoritaire qui ferait loi, mais de faire apparaître ce sur quoi vous vous accordez, et à quel degré, afin que l'évêque, seul législateur diocésain, puisse utiliser en connaissance de cause le fruit de votre réflexion pour rédiger les documents synodaux, décrets et déclarations qu'il entendra promulguer. Le Père Jean-Louis Souletie va maintenant vous donner quelques précisions d'ordre théologique.

Intervention du Père Jean-Louis Souletie, théologien du Synode

Un diocèse en synode

- Peuple de Dieu ce n'est pas les laïcs mais tous les baptisés
- Pas d'abord un territoire
- Pas un club
- Pas une douane (Pape François EG)
- Le diocèse = une portion du Peuple de Dieu

¹ Selon une instruction du 9 juillet 1997 de la Congrégation pour les évêques et de la congrégation pour l'Évangélisation des peuples, l'instruction *In Constitutione Apostolica (ICA)*, in DC (1997) 826-832.

² « Etant donné les liens qui unissent l'Église particulière et son pasteur à l'Église universelle et au Pontife Romain, l'Évêque a le devoir d'exclure de la discussion synodale thèses ou positions – peut-être proposées avec la prétention de transmettre au Saint Siège des avis à ce sujet – discordantes de la doctrine pérenne de l'Église ou du Magistère Pontifical ou regardant des matières disciplinaires réservées à l'autorité ecclésiastique suprême ou à une autre » (ICA, IV, 4)

³ Thèmes et sujets visés : accès aux sacrements des personnes en situation matrimoniale irrégulière (jusqu'à nouvel ordre...), ordination des femmes, mariage des prêtres, ordination d'hommes mariés, bénédictions d'unions homosexuelles, changement de la discipline pour les divorcés remariés, etc...

Une Eglise locale *dans et à partir de laquelle* existe l'Eglise catholique

- Le diocèse réalise concrètement l'Eglise du Christ
- Par le don de l'Esprit à l'Eglise des baptisés dont le Christ est la Tête
- Par l'Evangile prêché et vécu
- Par l'Eucharistie qui rassemble et met en communion
- Par le ministère pastoral qui inscrit le diocèse dans la communion de l'Eglise entière

Communautés hiérarchiques et associatives

- Les deux poumons du diocèse
- « L'aspect institutionnel et l'aspect charismatique sont comme coessentiels à la constitution de l'Eglise et concourent, même si c'est de manière diverse, à sa vie et à son renouveau et à la sanctification du Peuple de Dieu (...)» Jean Paul II

L'Eucharistie, sommet n'est pas le tout

- *Lettre des évêques aux catholiques de France* en 1996
- Mission d'annoncer (marturia).
- Mission de servir la vie des hommes (diaconia).
- Message de la foi et service de l'humanité culminent dans la célébration liturgique (leitourgeia)

Célébrer et servir

- L'engagement envers le prochain est lié à l'Eucharistie. « Il est exclu de célébrer en vérité le mystère de la foi, en s'en tenant à l'action cultuelle » écrivaient les évêques en 1996.
- "Tu veux honorer le Corps du Christ ? Alors, ne l'honore pas ici, dans l'Eglise, avec des vêtements de soie tandis que tu le négliges au dehors où il est nu et a froid... A quoi sert-il de charger la table du Christ de coupes d'or alors que lui-même meurt de faim ? D'abord, nourris-le quand il a faim et, après, utilise les moyens qui te restent pour orner sa table. » St Jean Chrysostome évêque Constantinople IVème siècle.

Peuple de Dieu et dons de l'Esprit

- Toutes les fois que Vatican II veut définir l'Eglise locale, il fait mention de l'Esprit-Saint. Lg 26 ; CD 11 ; UR 15.
- La diversité n'est pas un mal, la grâce est multiforme, écrit St Pierre dans sa première lettre ch 4.

- Particularité des dons (personnels et institutionnels) selon l'image du corps chez Paul 1 Co 12, 20 ss

Peuple de Dieu et dons de l'Esprit

- Toutes les fois que Vatican II veut définir l'Église locale, il fait mention de l'Esprit-Saint. Lg 26 ; CD 11 ; UR 15.
- La diversité n'est pas un mal, la grâce est multiforme, écrit St Pierre dans sa première lettre ch 4.
- Particularité des dons (personnels et institutionnels) selon l'image du corps chez Paul 1 Co 12, 20 ss

Peuple de Dieu et dons de l'Esprit (suite)

- Interdépendance des dons : d'après Vatican II, en effet, l'Église n'existe de façon plénière en un lieu que lorsque l'ensemble des charismes de l'Esprit y est manifesté (AG 21).
- Chacun a reçu un don original et spécifique, mais dans son exercice, ce don est relatif aux autres dons comme le signale *Lumen gentium* 30. Dans l'Église, la mission de chacun s'exerce à l'égard des autres et dans « la reconnaissance » ou la « réception » des autres charismes LG 30, 37 et 45.

Peuple de Dieu et dons de l'Esprit (suite)

- Selon l'image de la vigne et des sarments (Jn 15 ou 1 Co 12, 20ss), des dons dans une unité organique : le diocèse
- 1 Co 12, 20 – 22 « Maintenant donc il y a plusieurs membres, et un seul corps. L'œil ne peut pas dire à la main : je n'ai pas besoin de toi ; ni la tête dire aux pieds : je n'ai pas besoin de vous. Mais bien plutôt, les membres du corps qui paraissent être les plus faibles sont nécessaires... »

Cohérence entre dire et faire

- *Proposer la foi* 1996: « la mission et la responsabilité qui nous sont confiées dans ce monde ne nous confèrent aucune prétention, et d'ailleurs aucun moyen, de le regarder de haut et comme de le surplomber. » (cf. aussi Pape François: Eglise, hôpital de campagne)
- « Nous voilà appelés à aller puiser nous-mêmes aux sources de notre foi le courage et l'espérance nécessaires pour faire face à nos responsabilités, sans crispation, ni ressentiment. »
- Proposer l'Évangile non pas comme un contre-projet culturel ou social, mais comme une puissance de renouvellement qui appelle tout être humain, à une remontée aux sources de la vie.

- L'expérience chrétienne que nous proposons est celle de la foi qui s'adresse à des libertés personnelles.
- En tous domaines, l'éducation de la foi chrétienne inséparable de l'éducation de la liberté

Pas de privatisation de la foi

- L'Eglise n'est ni une secte ni un ghetto
- Pas de position privilégiée dans la société
- Cela implique un travail permanent de formation et de réappropriation de notre foi
- Nous ne renonçons pas à être une Eglise pour tous comme « signe et moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain » (*Lumen gentium*, 1),
- L'Eglise comme milieu nourricier où s'enracine l'expérience de la foi.

Une saine articulation

- Célébrer le salut : soin liturgique
- Servir l'humanité : discerner les terrains nouveaux (l'intégration dans les banlieues, l'illettrisme, la solidarité avec les migrants, ou la présence aux personnes âgées ou handicapées etc.
- Annoncer l'Évangile : initiation chrétienne à tous les âges par appropriation de l'Évangile (selon TNOC)

I. PRESENTATION DES ARTICLES - RESULTATS DES VOTES

ORIENTATION 1 : OSER UNE EGLISE DE LA RENCONTRE ET DU DIALOGUE

Article 1.1: Parce que des personnes de bonne volonté sont également présentes dans le service des autres et le combat pour la justice, et que nous croyons que là se construit le Royaume, nous, catholiques du Val-de-Marne, les encourageons dans leurs actions et nous nous engageons à leur côté dans les associations de la société civile, services publics, municipalités.		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	74,53	199
	Non	15,73	42
	Blanc	9,74	26
Totaux	100%	267	

Article 1.2: Parce que la tentation existe aujourd'hui de vouloir situer l'Eglise en rupture et en opposition à la société, nous dirons notre préférence pour la rencontre et le dialogue dans l'affirmation de nos convictions et le témoignage de notre foi.		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	83,76	227
	Non	10,33	28
	Blanc	5,90	16
Totaux	100%	271	

Article 1.3: Parce que l'Eglise qui est à Créteil fait partie de la communauté humaine du Val-de-Marne, nous n'hésiterons pas, à l'exemple de Madeleine Delbrêl à entrer en dialogue et à rencontrer les pouvoirs publics, les élus, la société civile, les hommes de bonne volonté, pour un mieux vivre ensemble.		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	86,89	232
	Non	7,87	21
	Blanc	5,24	14
Totaux	100%	267	

ORIENTATION 2 : ŒUVRER A L'UNITE DES CHRETIENS ET DIALOGUER AVEC LES CROYANTS D'AUTRES RELIGIONS.

Article 2.1: Parce que nous croyons que toutes les religions ont notamment en commun d'appeler au service des plus pauvres et d'inviter à agir pour la paix et la fraternité, notre dialogue s'appuiera, autant que possible, sur des actions communes au service de la fraternité, de la solidarité et de la paix.	Réponses		
		Pourcentage	Nombre
	Oui	95,90	257
	Non	3,73	10
	Blanc	0,37	1
	Totaux	100%	268

Article 2.2: Parce que le dialogue interreligieux appelle à la réciprocité, toute démarche visant à entrer dans une meilleure compréhension de l'autre, de ses croyances et traditions, devra s'accompagner du souci de lui rendre compréhensible nos propres croyances et traditions. En cela rien ne remplacera la rencontre interpersonnelle.	Réponses		
		Pourcentage	Nombre
	Oui	93,18	246
	Non	3,41	9
	Blanc	3,41	9
	Totaux	100%	264

Article 2.3: Parce que la prière de Jésus pour ses disciples nous y enjoint et parce que c'est pour notre église catholique un engagement irréversible, nous travaillerons à l'unité visible des chrétiens. Nous renforcerons à tous les niveaux de la vie diocésaine les liens avec tous nos frères baptisés, notamment en participant aux manifestations interconfessionnelles.	Réponses		
		Pourcentage	Nombre
	Oui	93,18	246
	Non	3,41	9
	Blanc	3,41	9
	Totaux	100%	264

ORIENTATION 3 : AMELIORER LA COMMUNICATION DE L'EGLISE.

<p>Article 3.1: Parce que Dieu se révèle aux hommes, parce que la parole de Dieu est à partager, parce que le Peuple de Dieu se fait conversation, tous les baptisés ont la responsabilité de répondre de leur foi. La communication est au service de la mission de l'Eglise et ouverte au monde. Nous prendrons les initiatives nécessaires pour faire connaître et comprendre notre foi. Nous aurons une attention particulière aux textes officiels de l'Eglise qui posent des questions décisives pour les chrétiens et la société. Nous favoriserons le dialogue et le débat.</p>		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	78,79	208
	Non	10,61	28
	Blanc	10,61	28
Totaux	100%	264	

<p>Article 3.2: Parce que la diversité caractérise notre société, et parce que nul ne doit être exclu de l'annonce de l'Evangile, notre communication aura à cœur de s'exprimer dans des langages adaptés pour rejoindre chacun dans ce qu'il vit. Nous chercherons ainsi dans l'écoute à susciter un dialogue entre tous, quel que soit son âge, sa culture, sa situation et sa différence pour avancer ensemble.</p>		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	86,74	229
	Non	6,44	17
	Blanc	6,82	18
Totaux	100%	264	

<p>Article 3.3: Parce que pour un chrétien, la communication suppose une recherche de vérité et une attitude de respect et de responsabilité, nous formerons les agents pastoraux à toutes les techniques de communication (dont internet et réseaux sociaux) et nous leur proposerons des lieux d'évaluation et de relecture. Nous veillerons à diversifier nos outils de communication en fonction des personnes à atteindre, à faire connaître ces outils à tous, sans oublier que nous sommes nous-mêmes par notre témoignage les premiers acteurs de la communication.</p>		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	88,43	237
	Non	5,60	15
	Blanc	5,97	16
Totaux	100%	268	

ORIENTATION 4 : RELIER L'EVANGILE ET LE MONDE DU TRAVAIL

Article 4.1: Parce que le travail peut et doit être « chemin de maturation, de développement humain et de réalisation personnelle et sociale, et parce que nous nous savons appelés à voir Dieu en toutes choses, nous mettrons en œuvre une pastorale du travail coordonnant les différents mouvements et initiatives ; nous susciterons dans les bassins d'emploi et avec nos collègues et les personnes privées d'emploi, des équipes de relecture de vie. Nous imaginerons des temps pour partager et célébrer nos joies et nos espoirs, nos tristesses et nos angoisses.		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	90,91	240
	Non	3,03	8
	Blanc	6,06	16
Totaux	100%	264	

Article 4.2: Parce que la pensée sociale de l'Eglise rappelle la dignité de l'homme au travail, l'importance de la recherche du bien commun, l'exigence de justice sociale et la primauté de l'Homme sur l'économie, nous inviterons les chrétiens et toutes les personnes de bonne volonté à mieux la connaître et à s'engager avec d'autres pour la transformation de la société dans l'esprit de l'Evangile.		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	93,61	249
	Non	2,63	7
	Blanc	3,76	10
Totaux	100%	266	

Article 4.3: Parce que les souffrances liées au travail (chômage, précarité, stress, burnout, ...) fragilisent les personnes et leur entourage, nous prendrons soin d'eux, en lien avec d'autres, par une attention particulière, une présence, une écoute, une solidarité. Nous les aiderons à garder l'espérance et la joie de l'Evangile.		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	94,30	248
	Non	1,90	5
	Blanc	3,80	10
Totaux	100%	263	

ORIENTATION 5 : SERVIR LA FRATERNITE

Article 5.1: Parce que notre Eglise diocésaine dispose d'un patrimoine immobilier important sur un territoire où le besoin de logements sociaux est criant, nous veillerons à ce notre utilisation de ce patrimoine soit cohérente avec notre souci que tous pussent accéder à un logement.		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	85,07	228
	Non	9,33	25
	Blanc	5,60	15
	Totaux	100%	268

Article 5.2: Parce que nous ne serons pas en vérité l'Eglise du Christ sans la présence des personnes touchées par toutes formes de pauvreté, nous inventerons des façons de vivre ensemble qui donnent sa place à chacun, tel qu'il est, quelle que soit son origine, avec ses fragilités mais aussi avec ses joies, ses espoirs et ses richesses en prolongeant et développant la dynamique de fraternité mise en place par la pastorale des cités populaires.		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	84,21	224
	Non	6,39	17
	Blanc	9,40	25
	Totaux	100%	266

Article 5.3: Parce qu'une solidarité authentique en actes se vit aujourd'hui par des associations laïques de la société civile, nous engagerons les catholiques du Val-de-Marne à y renforcer leur présence, et les organisations catholiques caritatives à développer leur partenariat avec elles, afin de témoigner collectivement et individuellement de l'Evangile.		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	83,71	221
	Non	8,33	22
	Blanc	7,95	21
	Totaux	100%	264

ORIENTATION 6 : ACCOMPAGNER LES FAMILLES

Article 6.1: Parce que les enfants et les jeunes posent des questions sur la vie et la foi devant lesquelles les familles sont démunies et parfois sans réponse, nous imaginerons des propositions adaptées pour soutenir les parents dans leur foi et leur responsabilité parentale.	Réponses		
		Pourcentage	Nombre
	Oui	90,53	239
	Non	3,03	8
	Blanc	6,44	17
	Totaux	100%	264

Article 6.2: Parce que toute famille traverse des difficultés à un moment de son chemin, nous inciterons nos communautés à accueillir les couples et les familles en difficulté ou en souffrance, à les soutenir dans les moments de crise, à créer des espaces de rencontre, de dialogue et de formation où chacun puisse s'exprimer et être accompagné dans ses questionnements.	Réponses		
		Pourcentage	Nombre
	Oui	74,81	199
	Non	15,04	40
	Blanc	10,15	27
	Totaux	100%	266

Article 6.3: Parce que, l'Évangile est une bonne nouvelle pour toutes les familles et que la plupart des jeunes conservent le désir de fonder un couple stable et une famille, nous leur proposerons de s'engager dans le mariage chrétien et les y préparerons en leur donnant des repères sur la vie affective et conjugale, en les accompagnant avec bienveillance. Article non adopté	Réponses		
		Pourcentage	Nombre
	Oui	60,45	162
	Non	23,13	62
	Blanc	16,42	44
	Totaux	100%	268

ORIENTATION 7 : SOUTENIR ET FORMER DES DISCIPLES

Article 7.1: Parce que beaucoup demandent à la manière des apôtres « apprends-nous à prier », nous diffuserons l'information sur ce qui existe (groupes de prière, temps d'adoration, pèlerinage, semaines de prière accompagnée, et pour les enfants, écoles de prière) et surtout renforcerons les propositions locales visant à nourrir la prière personnelle et communautaire des disciples et à soutenir leur intimité avec le Christ.		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	84,47	223
	Non	6,44	17
	Blanc	9,09	24
	Totaux	100%	264

Article 7.2: Parce que la parole vivante de Dieu transmise par les écritures est essentielle à notre foi de disciples, nous développerons les lieux de formation à la lecture croyante de la Bible ainsi que des lieux de relecture de vie, à l'instar de ce que nous avons vécu en équipes synodales.		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	90,98	242
	Non	5,26	14
	Blanc	3,76	10
	Totaux	100%	266

Article 7.3: Parce que le manque de formation et de culture religieuse est ressenti comme un obstacle au témoignage, nous renforcerons la communication sur les propositions existantes et surtout multiplierons les propositions locales de groupes de formation ouverts à tous.		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	86,04	228
	Non	6,42	17
	Blanc	7,55	20
	Totaux	100%	265

ORIENTATION 8 : VEILLER A LA QUALITE DE NOS CELEBRATIONS

<p>Article 8.1: Parce que les homélies sont parfois ressenties comme trop longues, compliquées et moralisatrices, tout en étant éloignées des préoccupations des fidèles, nous engagerons prêtres et diacres à se former pour en « optimiser » l'efficacité sur le fond et la forme.</p> <p>Article non adopté</p>		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	63,43	170
	Non	23,88	64
	Blanc	12,69	34
Totaux	100%	268	

<p>Article 8.2: Parce que tous doivent être initiés au sens de la liturgie, que beaucoup comprennent mal, nous proposerons régulièrement que certains aspects de la liturgie soient particulièrement expliqués ou mis en valeur à l'occasion de la célébration.</p>		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	76,89	203
	Non	14,77	39
	Blanc	8,33	22
Totaux	100%	264	

<p>Article 8.3: Parce que le recueillement des fidèles lors des célébrations dominicales dépend largement du soutien que leur apportent cantiques, morceaux de musique instrumentale et temps de silence, les animateurs de chant, les membres des chorales et les musiciens seront considérés comme de véritables acteurs de la liturgie. On veillera à solliciter de nouveaux animateurs et musiciens pour renouveler et varier les animations. On les éveillera au sens de leur mission par une initiation adaptée à l'esprit de la liturgie.</p>		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	77,74	206
	Non	13,58	36
	Blanc	8,68	23
Totaux	100%	265	

ORIENTATION 9 : PROPOSER LES SACREMENTS

Article 9.1: Parce que l'homme a besoin de découvrir jusqu'où va l'amour de Dieu pour lui, les paroisses et mouvements créeront des occasions d'éclairer les consciences sur le vrai sens du péché et la joie du pardon et proposeront avec conviction et délicatesse le sacrement de réconciliation, chemin de libération et de reconstruction de soi.		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	87,69	235
	Non	6,72	18
	Blanc	5,60	15
	Totaux	100%	268

Article 9.2: Parce que les sacrements structurent et nourrissent la vie chrétienne et permettent une rencontre personnelle avec le Christ, nous prendrons le temps de prendre soin des hommes et femmes d'aujourd'hui, d'écouter leurs désirs, de discerner leur appel et leur besoin et de leur proposer le sacrement avec le cheminement adapté à chaque personne.		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	70,04	187
	Non	12,73	34
	Blanc	17,23	46
	Totaux	100%	267

Article 9.3: Parce que la vie sacramentelle demande à être soutenue dans la durée pour les nouveaux baptisés, confirmés, mariés nous chercherons comment les associer plus étroitement à la vie, aux engagements et témoignage missionnaire de nos communautés.		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	80,45	214
	Non	9,77	26
	Blanc	9,77	26
	Totaux	100%	266

ORIENTATION 10 : VIVRE LA COMMUNION DANS LA CORESPONSABILITE

<p>Article 10.1: Parce que des baptisés en nombre croissant sont appelés à s’engager dans l’animation des communautés ecclésiales au risque de dévaloriser d’autres types d’engagement, nous serons attentifs à souligner le caractère irremplaçable de la présence des chrétiens dans la vie associative, professionnelle, sociale et politique. Nous soutiendrons les mouvements apostoliques. Nous ouvrirons des espaces pour permettre à ces chrétiens engagés dans le monde de témoigner de cet engagement auprès des communautés.</p>		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	69,96	184
	Non	12,93	34
	Blanc	17,11	45
Totaux	100%	263	

<p>Article 10.2: Célébrer, annoncer, servir, est l’affaire de tous les baptisés. Nous développerons une « culture synodale » en encourageant les différentes instances ecclésiales à mettre en débat avec toute la communauté le suivi de leurs actions et leurs projets afin d’associer le plus grand nombre à leurs décisions, en permettant ainsi à chacun d’expérimenter la symphonie des vocations.</p>		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	70,08	185
	Non	18,18	48
	Blanc	11,74	31
Totaux	100%	264	

<p>Article 10.3: Parce que nos communautés sont composées de personnes aux statuts ecclésiaux diversifiés ,pour qu’elles progressent dans l’expérience de la symphonie des vocations, nous veillerons à ce que toutes les instances ecclésiales soient des lieux d’appel, d’accompagnement, de prière, d’un vivre ensemble fraternel, de relecture. Dans le respect du charisme de chacun, sachant que la mission est toujours donnée pour un temps limité.</p> <p>Article non adopté.</p>		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	59,40	158
	Non	17,67	47
	Blanc	22,93	61
Totaux	100%	266	

ORIENTATION 11 : PRENDRE SOIN DES ACTEURS DE LA MISSION

Article 11.1: Parce que la symphonie des vocations est nécessaire pour vivre la mission dans notre Eglise du Val-de-Marne, nous imaginerons et proposerons aux différents acteurs des temps fraternels communs de convivialité, de prière, de retraite, de formation continue (théologie et autres domaines : communication, RH, management...)	Réponses		
		Pourcentage	Nombre
	Oui	92,86	247
	Non	3,01	8
	Blanc	4,14	11
Totaux	100%	266	

Article 11.2: Parce que la mission n'est pas une succession de tâches qui peuvent devenir épuisantes mais une réponse à l'appel du Christ, elle doit rendre tous ses acteurs, prêtres, diacres, consacrés, laïcs, heureux et les faire grandir humainement et spirituellement. Pour cela nous veillerons à préserver l'équilibre et la qualité de vie de chacun, à préciser le cadre de la mission confiée à chacun, à mettre en place des lieux d'écoute, de relecture, des modalités d'évaluation, à proposer des lieux e ressourcement et un accompagnement spirituel.	Réponses		
		Pourcentage	Nombre
	Oui	89,06	236
	Non	5,66	15
	Blanc	5,28	14
Totaux	100%	265	

Article 11.3: Parce que les prêtres, diacres, consacrés et laïcs « venus d'ailleurs » sont nombreux dans notre diocèse, nous serons particulièrement attentifs aux conditions de leur accueil et à leur « inculturation » aux réalités de la société et de l'Eglise dans notre diocèse et en France, tout en laissant leur propre expérience ecclésiale interpeler et enrichir les usages habituels dans le diocèse.	Réponses		
		Pourcentage	Nombre
	Oui	75,94	202
	Non	6,77	18
	Blanc	17,29	46
Totaux	100%	266	

ORIENTATION 12 : VALORISER LES VOCATIONS FEMINIMES EN EGLISE

Article 12.1: Parce que l'altérité est constitutive de notre humanité et que nous avons besoin des sensibilités et charismes de chacun, nous chercherons un juste équilibre entre hommes et femmes dans les responsabilités de tout niveau.	Réponses		
	Pourcentage	Nombre	
	Oui	84,27	225
	Non	7,49	20
	Blanc	8,24	22
	Totaux	100%	267

Article 12.2: Parce que « Dieu ne fait pas de différence entre les hommes », parce qu'en Christ « il n'y a plus ni juif, ni grec, ni esclave, ni homme libre, ni homme, ni femme » nous encouragerons notre évêque à plaider pour que des femmes puissent être appelées au diaconat permanent. . Article non soumis au vote car ne relevant pas de la compétence d'un synode diocésain.	Réponses		
	Pourcentage	Nombre	
	Oui		
	Non		
	Blanc		
	Totaux		

Article 12.3: Parce que c'est aussi dans la liturgie que se manifeste visiblement la réalité de l'Eglise, parce que les femmes tiennent une place essentielle mais souvent méconnue dans la vie de notre Eglise diocésaine, nous mettrons à profit toutes les possibilités que la liturgie nous offre pour rendre visible les femmes et les ministères qu'elles exercent dans l'annonce de l'Evangile et l'édification du corps du Christ. Article non adopté.	Réponses		
	Pourcentage	Nombre	
	Oui	40,98	109
	Non	33,83	90
	Blanc	25,19	67
	Totaux	100%	266

ORIENTATION 13 : RENOUELER NOS PAROISSES AU SERVICE DE LA MISSION

Article 13.1: Parce que les paroisses sont par vocation lieu d'accueil et de dialogue, de proximité et de charité au service de tous, en priorité les plus fragiles, nous favoriserons en collaboration avec les associations locales et les mouvements diocésains, tout ce qui peut créer un climat de fraternité.		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	82,58	218
	Non	6,06	16
	Blanc	11,36	30
	Totaux	100%	264

Article 13.2: Parce qu'il existe chez beaucoup une attente spirituelle et sacramentelle forte et parce que les paroisses sont un lieu privilégié pour écouter, découvrir et vivre la Parole de Dieu, elles susciteront des groupes de partage d'Évangile et de vie, des temps spirituels pour contempler l'action de l'Esprit dans le monde et favoriser la rencontre personnelle avec le Seigneur et la communauté.		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	88,12	230
	Non	3,45	9
	Blanc	8,43	22
	Totaux	100%	261

Article 13.3: Parce que les paroisses sont la présence la plus visible de l'Église catholique diocésaine sur un territoire, elles s'ouvriront aux réalités de la vie locale et feront évoluer sans cesse leurs initiatives pour rejoindre tous ceux qui y vivent ou y travaillent.		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	85,17	224
	Non	4,18	11
	Blanc	10,65	28
	Totaux	100%	263

ORIENTATION 14 : INTEGRER ENFANTS ET JEUNES A LA VIE DE FOI DE NOS COMMUNAUTES

Article 14.1: Parce que les enfants et les jeunes sont le présent et l'avenir de notre Eglise, nous ferons de l'évangélisation de la jeunesse la grande cause de notre Eglise diocésaine, en portant nos efforts sur un accueil authentique et une véritable compréhension réciproque.		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	96,95	254
	Non	1,15	3
	Blanc	1,91	5
	Totaux	100%	262

Article 14.2: Parce que les enfants et les jeunes souhaitent participer activement à la messe dominicale et à la vie paroissiale, nous reconnaitrons leur force de proposition, nous faciliterons leur participation et soutiendrons leur engagement.		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	84,41	222
	Non	4,94	13
	Blanc	10,65	28
	Totaux	100%	263

Article 14.3: Parce qu'il existe chez les jeunes une vraie générosité et un vrai désir de vivre pleinement toutes les dimensions de la vie chrétienne, nous leur proposerons des lieux et des temps pour vivre leur foi, nous appellerons et formerons avec soin les éducateurs de la foi qui les accompagneront.		Réponses	
		Pourcentage	Nombre
	Oui	94,72	251
	Non	1,89	5
	Blanc	3,40	9
	Totaux	100%	265

II. Messe du dimanche 22 novembre 2015 à l'église Saint-Nicolas de Saint-Maur - Homélie de Monseigneur Michel SANTIER

Lectures liturgiques : Dn 7,13-14 ; Ps 92 ; Ap. 1,5-8 ; Jn 18, 33b-37.

Avec la fête du Christ, Roi de l'univers, nous clôturons l'année liturgique. Tout au long de cette année, nous avons revécu les événements de la vie de Jésus, depuis sa naissance, les 30 années vécues à Nazareth, la proclamation de l'Évangile à la fois par la Parole et par des signes de guérison, sa mort sur la croix, sa résurrection et l'envoi de l'Esprit Saint.

Pourtant, nous-mêmes, nous vivons plutôt un commencement avec cette première assemblée du synode diocésain afin de discerner les orientations missionnaires prioritaires pour notre Église diocésaine.

La question de Pilate à Jésus dans l'Évangile est directe : « *Es-tu le roi des juifs ?* ».

Nous pouvons ne pas être à l'aise avec cette expression qui évoque en nous les mots de pouvoir, de puissance, de richesse, de domination.

Dans la suite du dialogue, Jésus laisse à Pilate la responsabilité de sa désignation comme roi :

« C'est toi-même qui dis que je suis roi ! »

La question alors se déplace sur la manière dont Jésus exerce la royauté. L'origine de cette royauté ne vient pas de lui-même ni du monde :

« Ma royauté n'est pas de ce monde, ma royauté n'est pas d'ici. »

Jésus caractérise cette royauté qui ne comporte ni armée, ni batailles :

« Si ma royauté était de ce monde j'aurais des gardes qui se seraient battus pour que je ne sois pas livré aux juifs. »

Positivement, il dit pour quoi, ne venant pas d'ici, il est venu en ce monde :

« Je suis venu dans le monde pour ceci : rendre témoignage à la vérité. »

Le témoignage rendu à la vérité, Jésus ne l'a pas imposé par le pouvoir et la puissance, mais il l'a proposé en se tenant comme le Serviteur annoncé par les prophètes. Il a proposé cette "Vérité" qu'il est lui-même : « *Je suis le chemin, la vérité, la vie. Qui veut aller vers le Père doit passer par moi* », en payant de sa vie, en s'offrant lui-même sur la croix.

Par sa mort et sa résurrection, par son retour au Père, il nous donne la vie par l'Esprit Saint. Son rayonnement, sa souveraineté ne s'étendent plus seulement sur la Galilée, la Judée, mais sur tout l'univers. Ses paroles n'ont pas la coloration d'une seule culture, mais elles traversent toutes les cultures, elles deviennent universelles.

Son salut ne s'étend pas à ses seuls compatriotes mais à tous les hommes ; pas à un seul peuple, mais à tous les peuples, à toutes les nations.

Comme l'exprime la lecture du prophète Daniel, à travers la figure du Fils de l'homme :

« Il lui fut donné domination, gloire et royauté ; tous les peuples, toutes les nations, et les gens de toutes langues le servirent. »

Au cœur de notre Eucharistie, en ce jour de la fête du Christ Roi, nous entendons : “Il est grand le mystère de la foi” et nous répondons en tournant notre regard vers Lui :

Nous proclamons ta mort, Seigneur Jésus,
Nous célébrons ta résurrection,
Nous attendons ta venue dans la gloire.

Nous proclamons aujourd’hui une dimension importante de notre foi en Jésus ressuscité : “Nous attendons ta venue dans la gloire”, ce que nous avons entendu dans la lecture de l’apocalypse et dans la prophétie du livre de Daniel :

« Je voyais venir, avec les nuées du ciel, comme un Fils d’homme. »

Cette venue du Christ que nous attendons n’est pas reportée seulement à la fin des temps ; il est déjà venu, il vient parmi nous aujourd’hui, il ne cesse de venir dans notre monde, il ne cessera pas de venir jusqu’à sa venue glorieuse à la fin des temps.

Cette venue de Jésus Christ est une lumière pour nous au cœur de ces événements très douloureux que notre pays vient de traverser ; cette lumière est celle de l’espérance qui ne nie pas la tragédie des événements mais qui nous permet de découvrir que la vie de l’homme n’est pas enfermée entre sa naissance et sa mort mais débouche, non pas sur une porte fermée, verrouillée, mais sur une porte ouverte, celle du Royaume où nous verrons Jésus tel qu’il est et où nous sera révélé, à nouveau, que nous sommes les enfants de Dieu.

Cette espérance venant du ciel ne nous dérobe pas à ce monde ; elle est au contraire le moteur de nos actions pour participer à la construction du Royaume de Dieu afin que ce monde, au milieu des tribulations, soit plus juste, plus humain et plus fraternel.

Cette espérance nous anime aussi comme membres de l’assemblée synodale car nous ne nous contentons pas d’une Église auto-référencée, centrée sur elle-même, sur son organisation, comme le souligne le pape François.

Dans les textes de ce jour apparaît plus fortement une des dimensions de la mission de l’Église et des baptisés, la dimension royale. Vous êtes ce peuple de rois, qui a pour mission de travailler à l’avènement du Royaume de Dieu, en vivant comme Jésus en serviteurs, en serviteurs de nos frères. Tout ce que vous vivez en famille, tout ce que vous vivez dans votre milieu de travail, tout ce que vous vivez dans vos engagements associatifs et syndicaux fait partie de cette Royauté, de ce Règne du Christ. Tout ce que vous faites pour promouvoir la justice, la paix fait partie de l’avènement du Royaume.

Et nous désirons, par le discernement des orientations missionnaires prioritaires, que notre Église soit une Église qui se tourne vers le Christ qui, à sa suite, prend soin de tous les hommes, une Église de la rencontre qui entre en dialogue avec les chrétiens de toutes confessions, les croyants des autres religions, avec la société. Car notre Église a un trésor à partager, la Joie de l’Évangile, dont personne ne peut être exclu.

Et maintenant ?

Les 21 et 22 mai 2016, la seconde session de l'Assemblée permettra aux délégués de se prononcer sur des propositions d'action concrètes, visant la mise en œuvre de ces orientations. Ils devront également définir un calendrier tenant compte des urgences et des moyens susceptibles d'être mobilisés. D'ici là, la dynamique synodale se poursuit dans tout le diocèse au travers des « maisons d'Évangile » et des forums thématiques ouverts à tous.

Le Carnet "Maison d'Évangile"

Beaucoup, dans les équipes synodales, ont exprimé la richesse des rencontres et leur souhait de continuer de tels partages autour de la Parole de Dieu et de ce qui fait la réalité de leur vie. Avec ce carnet, vous pouvez continuer les équipes synodales et devenir des « maisons d'Évangile ». Une série de 6 fiches propose un passage de l'Évangile de St Luc, un extrait du texte du pape François à l'occasion de l'année de la Miséricorde et une série de questions.

Les forums

À travers tout ce qui s'est dit durant la première étape de consultation synodale, certaines questions sont clairement ressorties, parce que importantes, difficiles et nécessitant d'en débattre plus en profondeur. C'est pourquoi, des forums sont proposés tout au long de l'année 2016. Ils sont ouverts à tous, avec pour objectif de creuser la réflexion et d'éclairer les enjeux, en vue d'enrichir le débat de la seconde session de l'Assemblée Synodale.

Les thèmes retenus sont liés aux grandes orientations synodales :

- **Samedi 23 janvier 2016 : forum Évangélisation** « Jésus t'appelle ! Passe à ton voisin ! » Pour de nouvelles initiatives. De 9h à 13h à la cathédrale.

- **Dimanche 3 avril 2016 : forum Familles.** De 9h30 à 17h30 à l'école Sainte Thérèse à Maisons Alfort.

- **Samedi 16 avril 2016 : forum Solidarité.** « Vivre la fraternité, c'est donner des mains à l'Évangile ». De 14h à 18h à la cathédrale Notre Dame de Créteil.

- **Dimanche 8 mai 2016 : forum Jeunes.** Horaires et lieux précisés ultérieurement.

- **Samedi 17 septembre 2016 : forum Évangélisation des quartiers populaires.** « Osons la fraternité en quartiers populaires ». Horaires et lieux précisés ultérieurement.

La clôture du Synode qui coïncidera avec les 50 ans du diocèse !

Elle sera célébrée de façon festive le **dimanche 16 octobre 2016, au stade Duvauchelle à Créteil**. Ce grand rassemblement diocésain sera ce que chacun, petit ou grand, jeune ou moins jeune, responsable ou simple membre d'équipe synodale, pourra y apporter. Dès maintenant, reprenez la date et invitez largement autour de vous !